

Microsoft Teams : les limites de la passerelle pro-perso

Faire le pont entre comptes personnels et comptes d'entreprise ? Sur Teams, ça n'est pas si simple. La démarche est en tout cas très progressive. Elle n'englobe pour le moment que le chat... avec des fonctionnalités limitées.

On peut expérimenter cette [première jonction](#) depuis quelques semaines. Microsoft entend la [généraliser](#) pour la mi-janvier.

Au cœur de l'initiative, il y a les services dits de fédération. Leur rôle : ouvrir les [organisations](#) Teams à la communication avec des utilisateurs externes. Ils portent les échanges entre locataires Teams. Mais aussi, depuis bientôt deux ans, avec les comptes Skype. Aussi bien pour la discussion instantanée (uniquement en texte brut) que les appels.

On n'en est pas encore là sur la passerelle « Teams pro – Teams perso ». Impossible, en l'occurrence, de passer des appels pour le moment. L'intégration est plus avancée sur la partie chat. Elle couvre notamment les discussions de groupe. Pour autant, de nombreux éléments [manquent](#) encore.

La liste des fonctionnalités de chat utilisables dépend du « sens » des conversations. Les possibilités sont plus restreintes si c'est un compte d'entreprise qui envoie l'invitation (les utilisateurs ne peuvent alors échanger que des messages et des photos).

Au nom de la sécurité, l'ajout de comptes Teams personnels passe forcément par une invitation – avec aperçu des messages. On peut rechercher les utilisateurs *via* leur adresse e-mail ou leur numéro de téléphone.

Par défaut, la communication avec ces comptes est autorisée (une option pour chaque « sens » de discussion). Aux admins de la désactiver éventuellement, au niveau du locataire ou de certains membres. L'option Skype, au contraire, n'est pas active en standard.

On notera que les stratégies DLP de Teams ne s'appliquent pas aux discussions avec des utilisateurs externes.